

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 29 janvier 2021**

**Convocation du : 20/01/2021**

**Séance présidée par le maire M.Gérard GENTIT**

**Présents :** Mmes Marie-Thérèse BALANCHE – Elena BOISSON –

Claudine BOURGEOIS-Mme Mélanie BRISBARD - Mrs Gérard GENTIT – Stéphane BRISBARD - Hervé CAGNON - Jean-Louis CHOPARD - David AUBRY

**Absents excusés :** Mme Martine GICQUEL et Mr Pascal CHARDON

- 1. Délibération n°01-2021 :** approbation comptes administratif et de gestion 2020 lotissement les Frênes II

Le Maire présente les comptes administratifs et de gestion 2020 du budget lotissement les Frênes II,

Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal approuve les comptes administratifs et de gestion 2020 du budget lotissement les Frênes II.

- 2. Délibération n°02-2021 :** Approbation comptes administratif et de gestion 2021 lotissement les Genevriers

Le Maire présente les comptes administratifs et de gestion 2020 du budget lotissement les Genevriers.

Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal approuve les comptes administratifs et de gestion 2020 du budget lotissement les Genevriers.

- 3. Délibération n°03-2021 :** Approbation comptes administratif et de gestion 2021 commune

Le Maire présente les comptes administratifs et de gestion 2020 du budget communal :

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

**Résultat de fonctionnement**

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 172 527.23 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 63 882.73 €

**C Résultat à affecter**

= A+B (hors restes à réaliser) 236 409.96 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement

-46 276.45 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

-31 153.00 €

**Besoin de financement F**

=D+E -77 429.45 €

**AFFECTATION = C**

=G+H 236 409.96 €

**1) Affectation en réserves R 1068 en investissement**

77 429.45 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

**2) H Report en fonctionnement R 002 (2)**

158 980.51 €

**DEFICIT REPORTE D 002 (5)**

0.00 €

Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal approuve les comptes administratifs et de gestion 2020 du budget communal.

#### **4. Délibération n°04-2021 : Attribution travaux lotissement les Genevriers**

En application des règles relatives aux marchés à procédure adaptée, 5 entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

Après en avoir analysé les offres et délibéré le conseil municipal décide d'attribuer les travaux à l'entreprise Lacoste pour un montant de 239 986.68€.

#### **5. Délibération n°05-2021 : Solde travaux les Frênes II « voirie »**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le devis reçu par l'entreprise Lacoste pour les travaux de voirie du lotissement les Frênes II. Ce devis s'élève à 24 126.24€ HT. Il est établi sur les métrés initiaux alors que suite aux travaux de Mme LAB, les métrés devraient être inférieurs.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Lacoste.

#### **6. Délibération n°06-2021 : Prêt relais lotissement les Genevriers**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est opportun de recourir à un emprunt relais court terme dans l'attente de la vente des parcelles lotissement les Genevriers.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des conditions et des caractéristiques décide de contracter auprès du Crédit agricole Franche Comté un emprunt de 120 000€ à échéance 2024.

#### **7. Questions diverses**

➤ **Défibrillateur** : La communauté de communes propose aux communes de réaliser un achat groupé de défibrillateurs. Le conseil étudiera l'emplacement et le nombre de défibrillateurs.